## CM du 27 septembre :

## Intervention Madame Annick BALERI

Madame BALERI L'implantation risque de poser les mêmes problèmes que l'implantation de la caserne au Tydos, à savoir que sous Anclades, il y a une énorme nappe phréatique qui demande beaucoup de précaution au niveau des constructions. Est-ce que ça était considéré dans les choix d'emplacement ?

Madame le Maire Nous sommes en train de faire, en particulier pour la caserne des pompiers, des sondages pour voir l'état du sol de la nappe phréatique.

Procès-verbal du Conseil municipal du 27 septembre 2019 46

Madame BALERI Des sondages avait été faits au Tydos, il s'est avéré ensuite que ce n'était pas constructible et si je me souviens bien, les sondages avaient coûté 18 000 euros.

Madame le Maire Oui, avant de réaliser un projet, il faut bien faire un sondage.

Madame BALERI Dans la mesure où on a une carte, au Tydos on était en bordure de la nappe phréatique, là on est en plein dedans.

Madame le Maire Au Tydos, ce n'était pas un problème de nappe phréatique, c'était un problème de sols inégaux, il y avait du sable, de la pierre etc., c'était pratiquement inconstructible. Ça aurait nécessité de faire des pieux très profonds pour assurer la caserne, donc le choix a été fait par le SDIS de ne pas construire là. Mais ça n'avait aucun rapport avec une question de nappe phréatique.

Madame BALERI J'espère sincèrement que j'ai tort, j'ai quelques doutes. Il y a des préconisations de construction sur cette zone-là, au niveau des profondeurs de forage. Il y a des normes sur le lotissement et je pense que ce sera les mêmes.

Madame le Maire Tous ces problèmes, on n'en est pas encore au permis de construire, toutes les études vont être faites en amont de la construction du bâtiment des réserves, si jamais il s'avérait que ce terrain ne soit pas apte à recevoir le bâtiment des réserves, nous renoncerions. On ne va pas faire les choses dans l'illégalité. En attendant, le projet du Château est un projet très important pour la ville de Lourdes, qu'on vous a présenté en commission plénière avec Madame Cazenave au Château, tout le monde était d'accord pour se lancer dans ce projet. Nous ne pouvons plus laisser les collections dans l'état où elles sont. D'ailleurs nous allons déménager petit à petit les collections sur le Lapacca, dans les ateliers mis en place pour la restauration et en particulier des textiles. Nous devons aussi avancer sur le logis du gouverneur qui est en très mauvais état. Il ne s'agit pas aujourd'hui de lancer le projet, il n'en est pas question, il faudra attendre le printemps pour avoir les autorisations de programme mais il faut commencer à faire cette proposition de projet pour ensuite ne pas perdre les financements que nous avons envisagé, en particulier avec la DRAC.